



Le CCAS de Villemomble recrute un travailleur social (H/F)

Cadre d'emploi des attachés ou rédacteurs

Sous la responsabilité du Directeur du CCAS, vous aurez pour mission d'accompagner et de soutenir des familles en situation de mal logement (Impayé de loyers, expulsion locative, habitat indigne, relogement) en lien étroit avec les acteurs territoriaux en charge du logement.

Missions principales (non exhaustives) :

- Prévenir les expulsions locatives en se mettant à disposition des ménages signalés et assurer leurs accompagnements
- Participer aux Commissions Locales d'Impayés Loyers (CLIL) et FSL
- Instruire et suivre les demandes d'aides financières, enquêtes, rapports sociaux, dossier de logement social
- Participer aux réunions avec les divers partenaires (préfecture, bailleurs, conseil départemental, associatifs...);
- Accompagner les personnes domiciliées vers l'accès au logement et aux droits sociaux ;
- Recevoir le public en entretiens individuels ou en visites à domicile.
- Rédaction de bilans et rapports
- Orienter une personne vers des partenaires relais

Profil et compétences :

- Diplôme ES/ASS/CESF ou équivalent
- Une première expérience de travail social auprès d'un public varié sera appréciée
- Des qualités relationnelles, réflexives et rédactionnelles sont nécessaires à la fonction
- Autonomie et rigueur sont exigées
- Intérêt pour le travail social autour des problématiques liées au logement
- Connaître et appliquer les techniques d'intervention en travail social
- Savoir s'adapter aux besoins du public et apprécier le travail en équipe
- Savoir travailler en concertation et en partenariat avec le réseau des partenaires et ses différents acteurs
- Rigueur, efficacité, sens de l'organisation et autonomie
- Bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse
- Permis de conduire

Rémunération et complément d'information :

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Télétravail possible
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 11 ARTT (37 heures hebdomadaire)
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail
- Prise en charge des frais de déplacement formation

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à contact@ccas-villemomble.fr ou, par courrier, à

Monsieur le Président –13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE

Toutes les offres sont sur le site www.villemomble.fr rubrique « La Ville recrute »